

FICHE D'ADHESION/COTISATIONS

Saison 2026/2027

Espace de vie sociale

(À COMPLÉTER RECTO/VERSO)

Bénévole (nom + prénom) : _____

☐ Nouvelle inscription

☐ Renouvellement

MONTANT ADHÉSION		MONTANT COTISATION	
INDIVIDUELLE	FAMILIALE	INDIVIDUELLE	FAMILIALE
12 €	22 €	5 €	8 €
☐ SOIT MONTANT ADHESION + COTISATION INDIVIDUELLES :		17 EUROS (1)	
☐ SOIT MONTANT ADHESION + COTISATION FAMILIALES :		30 EUROS (1)	

(1) Cocher votre choix

INFOS FAMILLE			
PARENT 1 REPRÉSENTANT LÉgal		PARENT 2 OU PERSONNE A CONTACTER (SI BESOIN)	
NOM		NOM	
PRÉNOM		PRÉNOM	
TEL. PORTABLE/DOMICILE		TEL. PORTABLE/DOMICILE	
EMAIL (*)		EMAIL (*)	
ADRESSE POSTALE (*)		ADRESSE POSTALE (*)	

(*) Tout changement d'adresse postale ou mail doit être signalé au secrétariat

NOM (*) (MAJUSCULE)	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE

(*) Une ligne par activité et par enfant

MODE(S) DE REGLEMENTS DES ACTIVITES			
☐ Chèque(s) de	€	€	€
En cas de paiement multiple, les chèques seront prélevés les 5 octobre 5 novembre et 5 décembre			
☐ Espèces	€		
 Tous les paiements seront validés au 31 décembre 2026.			

REMARQUE : IL EST IMPÉRATIF D'ÊTRE À JOUR DE SES COTISATIONS 2025/2026 AFIN DE POUVOIR PARTICIPER AUX ACTIVITÉS 2026/2027

- ☐ **Je m'engage à fournir un certificat médical dans les 15 jours** qui suivent mon inscription, pour la pratique de toute activité ou remplir le certificat médical pour le sport du gouvernement.
- ☐ Je soussigné(e) adhérent/parent référent, **atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur** de la MJC de SGDB sur le site www.lamjc.fr et en accepte les termes.
- ☐ J'autorise / ☐ Je n'autorise pas la MJC à prendre toute mesure nécessaire en cas **d'urgence médicale**.
- ☐ J'autorise / ☐ Je n'autorise pas **mon enfant à rentrer seul**
- ☐ J'autorise / ☐ Je n'autorise pas pour la saison 2026/2027 à titre gratuit, toutes les personnes dûment habilitées par la MJC de Ste Geneviève des bois (photographes, professionnels de la MJC), **à photographier/filmer mon enfant ou moi, et à exploiter ces images**, sur quelque support que ce soit actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'Association.
Les prises de vues ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de la MJC, pour ses besoins de promotion ou d'information du public sur ses activités (site internet, plaquettes d'informations, réseaux sociaux).
- ☐ J'ai pris connaissance des conditions de remboursement et les accepte : « seuls les désistements liés à une cause médicale grave ou un déménagement hors de la commune peuvent faire l'objet d'un remboursement de la cotisation au prorata des séances annulées sur présentation d'un justificatif. L'adhésion à la MJC n'est pas remboursable. »

DATE :

Signature du responsable légal ou de l'adhérent majeur
Précédé de la mention « lu et approuvé »